

Dans le cas où l'on suivrait ma présente recommandation, je vous demanderais de ne pas oublier le meunier qui, depuis plusieurs années, dans des circonstances déplorables, a rempli ses fonctions avec zèle et fidélité et de manière à donner la plus grande satisfaction. Si le changement a lieu, je recommande qu'on lui assigne dans le service un emploi auquel seraient attachés des appointements équivalents au moins à ceux qu'il touche aujourd'hui.

La ferme, qui forme l'un des accessoires les plus utiles et les plus précieux du pénitencier, doit être cultivée avec le plus grand soin et succès. Elle est d'ailleurs abondamment pourvue de tous les moyens et appareils nécessaires, tels qu'instruments aratoires, machines, chevaux, engrais, etc. En conséquence, le manquement des récoltes ne peut être attribué à d'autres causes qu'au défaut de culture, temps défavorable ou stérilité du sol. Mais la terre doit être productive puisqu'elle est abondamment engraisée. La saison a été mauvaise en 1890, aussi la récolte était à peine moyenne. L'année dernière elle a été abondante.

On a utilisé le travail des détenus pour enlever les pierres de rebut et *débris* des anciennes carrières et pour combler les excavations, puis on a recouvert le tout d'une couche de bonne terre. L'on a également remis dans un état propre à la culture trois ou quatre acres de terres situées vis-à-vis la ferme qui avaient une surface rocheuse. Les travaux de ce genre sont très profitables, car ils augmentent de beaucoup la valeur de la propriété de l'Etat en ajoutant au compte du capital.

La salle à manger a subi de grandes améliorations. Un plancher granolithique, toujours sec et très facile à tenir propre, a remplacé les dalles toujours humides et peu confortables. On a peinturé la boiserie et colorié avec goût le plafond et les murailles, ce qui donne une magnifique et joyeuse apparence aux vastes salles autrefois sombres et tristes.

Un bien triste accident a causé la mort de l'instructeur des maçons, M. Cunningham, qui surveillait la construction de la prison destinée à isoler les criminels. Un détenu travaillant sur l'échafaud le plus élevé a échappé une brouette qui a frappé M. Cunningham à la tête au moment où il se trouvait dans le corridor d'en bas, à diriger la main-d'œuvre. Il est mort quelques heures après. C'était un employé très digne de confiance et capable, et sa mort prématurée a été très regrettée dans le pénitencier et au dehors. Le parlement, lors de la dernière session, a accordé une année d'appointements à sa veuve, à titre de gratification, d'après votre recommandation.

Relativement au produit du travail des détenus le rapport de l'aumônier protestant contient une très bonne proposition en tout points conforme à celle soumise dans les premières pages du présent rapport. L'aumônier considère qu'on devrait accorder au détenu la valeur réelle de son travail après avoir déduit les frais de son entretien, suivant un taux juste *per capita*, puis réserver la balance pour le profit et avantage du détenu et de sa famille. Cet encouragement, comme le suppose, raisonnablement, l'aumônier, porterait le détenu à prendre plus d'intérêt à son ouvrage et le stimulerait à se conduire mieux et à acquérir des habitudes de travail. Il fait aussi allusion au fait que la bibliothèque est ouverte à tous, et il en décrit les avantages.

L'aumônier catholique rapporte qu'il est satisfait sous le rapport du culte religieux ; les prisonniers se montrent respectueux à la chapelle et écoutent attentivement les instructions.